

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT**

Objet : Attribution du marché public de travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune du Bignon (44) rue de la Basse Rue.

La dernière étude de schéma directeur d'assainissement sur la commune du Bignon s'est terminée au premier trimestre 2022. Elle a conclu sur la nécessité de réhabiliter le système de collecte pour réduire les apports d'eaux claires parasites. Ce marché de travaux concerne la réhabilitation en tranchée ouverte d'un tronçon de réseau d'assainissement d'eaux usées (80 ml de diamètre 200 mm, 3 regards et 12 branchements) situé rue de la Basse Rue sur la commune du Bignon. Il s'agit d'une opération de travaux fléchés en priorité 1 au schéma directeur d'assainissement de la commune et inclus dans le programme pluriannuel d'investissement du Service Assainissement de Grand Lieu Communauté. Cette intervention a été prévue sur le budget 2026.

Ainsi, une consultation a été lancée sur le profil acheteur le 07/07/2026. La date limite de remise des offres était fixée au 31/07/2026 à 12h00. 4 entreprises ont remis des offres conformes.

Après analyse et au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le cahier des charges, il est proposé d'attribuer le marché mentionné ci-dessus à l'entreprise **BAUDRY TP**, Z.A de la Roulière – 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine, pour le montant d'offre contrôlé de **55 892,36 € HT**, soit **67 070,83 € TTC**.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 7 avril 2026, portant délégation au Président, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dont le montant est inférieur à 90 000 € HT ;

VU les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2026 ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Le Président de Grand Lieu Communauté, DECIDE :

Article 1 : D'ATTRIBUER le marché de travaux relatif aux travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune du Bignon (44) rue de la Basse Rue, à l'entreprise **BAUDRY TP**, Z.A de la Roulière – 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine, pour le montant d'offre contrôlé de **55 892,36 € HT**, soit **67 070,83 € TTC**.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire et figurera au registre des délibérations.

Article 3 : Monsieur le directeur général des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE170_P180826

Publié sur le site internet le : 19/08/2026

Fait à La Chevrolière, le 18 août 2026

Le Président,
Johann BOBLIN.

ip

Johann Boblin
Président de Grand Lieu
Communauté
19 août 2026